



TARIFS 2020/2021

LIEU D'ENTRAINEMENT :

Centre des bords de Marne Salle de Judo/Jujitsu (Salle N° 1)
2, rue de la Prairie 94170 LE PERREUX SUR MARNE

Adolescents et Adultes Nés en 2008 et avant	285 Euros (Cotisation Club +Licence FFJDA)
Enfants nés en 2009 et après	275 Euros (Cotisation Club + Licence FFJDA)
Adhérents d'une même famille (Tarif par adhérent)	-8% (Cotisation Club +Licence FFJDA)
Taïso Femmes	240 Euros (Cotisation Club + Licence FFJDA)

REGLEMENTS PAR CHEQUE :

Si lors de l'inscription sur la plateforme internet, vous avez choisi de régler en différé par chèque, il est impératif que le règlement nous soit remis au mois de septembre 2020. Vous pouvez établir 2 chèques. Le 1^{er} sera encaissé en septembre 2020 et le second en octobre 2020.

1. Original du certificat médical daté de moins d'un an mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du sport (judo) en compétition.
2. La feuille de décharge de responsabilités complétée, datée et SIGNÉE.
3. Le règlement de l'année sportive (2 chèques maximum). En cas de règlement par coupons sport, pour tout ou partie de la cotisation, ils sont à fournir en septembre 2020 (nous ne ferons plus d'échange de chèque ou de remboursement).

TANT QUE NOUS N'AVONS PAS TOUS LES DOCUMENTS L'ADHERENT NE SERA PAS INSCRIT AU JUDO CLUB DU PERREUX POUR RAISONS DE SECURITE (le judoka ne serait pas assuré), la licence n'étant validée par le club que si le dossier est complet.

ATTENTION : Pour les judokas participant aux animations et / ou aux compétitions, pensez à laisser l'original du certificat médical dans le passeport judo. Il sera demandé à chaque compétition ou animation pour participer.